



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 DECEMBRE 2018 A 18 HEURES 30
EN MAIRIE**

**0. Approbation du compte rendu
de la séance du 12.10.2018 (Annexe n° 1)
Désignation du secrétaire de séance**

1. Projet Familles à énergie positive

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur BOSTETTER a présenté au conseil municipal le programme d'économies d'énergie « Familles à Energie Positive » proposé par les « Centrales Villageoises du Pays d'Aigues ». Le conseil municipal a accordé à l'unanimité une participation de 50 € pour les familles participant à l'opération

2. Commission de contrôle des inscriptions sur la liste électorale

Rapporteur : Monsieur le Maire

L'article L 19 du code électoral institue une commission de contrôle des opérations de révision de la liste électorale. La commission de contrôle des inscriptions sur la liste électorale est composée comme suit : MM. François-Xavier GUISS-SPENGLER – Gérald RASTELLO – Nicolas OLIVE – Mme Laurence PYRAUT – M. Robert REYNIER

**3. Décisions relatives au budget primitif 2018 et
Décision modificative Budget principal**

Rapporteur : Monsieur Albert GAGGIOLI

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité de modifier comme suit les crédits ouverts au budget primitif 2018 pour le budget principal, en section de fonctionnement et d'investissement.

INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
CHAPITRE 20 Compte 204172 OPNI Subv équipement versées aux autres états publics locaux (SDIS)		73 000.00 €		
CHAPITRE 13 Compte 13251 subv éqpt versée par le GFP		5 000.00 €		
CHAPITRE 021 Virement de la section de fonctionnement				36 095.00 €
CHAPITRE 21 Compte 21318 Acquisition immeuble Bd de la République	41 905.00 €			
OPERATIONS PATRIMONIALES				
041 – 2181				1 294.62 €
041 – 2152				7 717 028.99 €
041 – 2138				33 195.60 €

041 – 2135		4 628.22 €		
041 – 2151		7 708 985.40 €		
041 – 21538		3 780.12 €		
041 - 21568		929.87 €		
041 – 2128		11 121.60 €		
041 - 2152		22 074.00 €		
Sous-total CHAP 041		7 751 519.21 €		7 751 519.21 €
TOTAL IVT	41 905.00 €	7 829 519.21 €		7 787 614.21 €
FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE 023 Virement à la section d'investissement		36 095.00 €		
CHAPITRE 77 - Compte 773 – mandats annulés sur l'exercice antérieur				36 500.00 €
CHAPITRE 65 -Compte 6574 Subvention aux associations		405.00 €		
TOTAL FCT		36 500.00 €		36 500.00 €

4. Convention de coordination de l'action de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat qui doit être renouvelée pour une durée de trois ans, par reconduction expresse. Celle-ci précise la nature et les lieux des interventions des agents de la police municipale, et détermine les modalités selon lesquelles ces interventions sont coordonnées avec les forces de sécurité de l'Etat.

5. Convention de mise à disposition des installations sportives et culturelles à l'OGEC Notre Dame

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal à l'unanimité, a autorisé Monsieur la Maire à conclure avec l'OGEC NOTRE DAME, gestionnaire de l'établissement scolaire, une convention déterminant les conditions d'utilisation et les conditions financières de la mise à disposition des équipements sportifs et culturels appartenant à la commune.

6. Tarifs restaurant scolaire année 2019

Rapporteur : Monsieur Albert GAGGIOLI

Le Conseil municipal a fixé à l'unanimité le tarif des repas à la cantine pour l'année 2019 comme suit

- 2.90 € pour les enfants résidant sur la commune
- 5.70 € pour les enfants résidant dans des communes extérieures

7. Projet règlement cantine scolaire et garderie

Rapporteur : Madame Caroline FRITZ

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le règlement de la cantine et de la garderie périscolaire qui a été revu et amélioré.

8. Certification de la gestion durable de la forêt communale

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a décidé d'adhérer, pour une durée de 5 ans, au programme de certification de la gestion durable de la forêt communale proposé par PEFC (Programme de reconnaissance des forêts certifiées) Provence Côte d'Azur et d'acquitter une cotisation annuelle d'un montant de 258.34 €.

9. Charte de soutien à l'activité économique de proximité

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à signer avec la chambre consulaire une charte de soutien à l'activité économique de proximité et de s'engager à ses côtés dans une politique affirmée de valorisation de l'Artisanat et plus particulièrement de soutien des entreprises artisanales de la commune.

10. Demandes de subventions d'équipement

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière des partenaires publics ou privés pour mener à bien les projets communaux.

11. Questions diverses

Après les questions diverses, la séance est levée à 19 h 45.

Jean-François LOVISOLO, Maire